

Attestation du licencié **2026-2027**

1 – COORDONNÉES PERSONNELLES

L'adhésion au club **COMITE DU MONT-BLANC DE PULKA ET TRINEAU A CHIENS (C.M.B.)**: (ci-après le « club ») entraîne de facto l'adhésion du membre à la ligue régionale **Auvergne-Rhône-Alpes** de la FFST (ci-après la « ligue ») et à la Fédération Française des Sports de Traîneaux, de ski/vtt joëring et canicross (ci-après la « FFST »).

Par conséquent, le « club », la « ligue » et la « FFST » pourront être amenés à utiliser les données personnelles (notamment l'adresse électronique), communiquées par le membre, pour les besoins de l'organisation de l'activité fédérale (notamment l'envoi de tout courrier non sollicité lié à la gestion des services attachés à l'adhésion au « club » et/ou à l'acquisition de la licence FFST, l'organisation des compétitions fédérales, la gestion des membres des associations, etc...). A cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le « club », la « ligue » et la « FFST ».

Sous réserve de l'accord du membre, le « club », la « ligue » et la « FFST » pourront éventuellement réutiliser ces informations à toutes autres fins (notamment tout courrier non sollicité, électronique ou non, ne concernant pas directement l'organisation de l'activité fédérale) et pourront également être amenés à les transférer à titre onéreux ou gratuit à leurs partenaires commerciaux respectifs.

La « FFST », les « ligues » ou les « clubs » s'engagent néanmoins à sélectionner des partenaires commerciaux en relation avec nos sports, en négociant l'accès éventuel aux informations de ses licenciés. Néanmoins si vous refusez que ces informations soient divulguées dans le cadre d'actions de partenariat, veuillez cocher l'option suivante :

☐ Je ne souhaite pas que les informations me concernant fassent l'objet de transferts à titre gratuit ou onéreux

2 – DROITS ET DEVOIRS

En tout état de cause, conformément au cadre du Règlement (UE) Général sur la Protection des Données 2016/679 (RGPD) et à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le membre dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant. Pour l'exercice de ces droits, le membre est invité à s'adresser par courriel à secretariatcmb38@gmail.com ou par courrier postal à **Comité du Mont-Blanc de Pulka et Traîneau à Chiens, 18 chemin de la Versanne - 38650 SAINT MARTIN DE LA CLUZE**. Il peut également s'adresser à la « FFST » (secretariat@ffstmushing.org) / ou à son siège social).

Le membre peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.

Le membre trouvera des informations sur ses droits et devoirs et sur la protection des données individuelles auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

3 -ATTESTATION

Je soussigné **[Nom et prénom]** [+ éventuellement si l'adhésion concerne un mineur] agissant en qualité de représentant légal de **[Nom et prénom du mineur]**

- Reconnaît que l'adhésion au « club » entraîne l'acceptation des statuts et règlements du « club », de la « ligue » et de la « FFST »,
- Reconnaît avoir pris connaissance de la charte d'éthique et déontologie pour une pratique de nos disciplines dans le respect de chacun,
- Reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence,
- Reconnaît avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel
- Autorise le « club », la « Ligue » et la « FFST » à utiliser, pour sa communication interne et/ou externe pour la saison l'image du licencié, et ce, sur tout type de support notamment sur les sites Internet du « club », de la « ligue » et de la « FFST ».
- Atteste sur l'honneur :

❖ Pour les mineurs :

- ☐ avoir répondu « NON » à toutes les questions du questionnaire de santé QS-SPORT Mineurs
- ☐ avoir fourni un certificat médical, datant de moins de 6 mois, de non-contre-indication à la pratique du sport en général ou des sports de traîneau, de ski/vtt joëring et canicross, y compris en compétition pour les licences « Compétition », en cas d'une ou plusieurs réponses « OUI » dans le questionnaire de santé QS-SPORT Mineurs ou de la volonté du représentant légal

❖ Pour les adultes hors dirigeant (**licence Loisir**) :

- ☐ avoir répondu « NON » à toutes les questions du questionnaire de santé QS-SPORT Adultes
- ☐ avoir fourni un certificat médical, datant de moins de 1 ans, de non-contre-indication à la pratique du sport en général ou des sports de traîneau, de ski/vtt joëring et canicross, y compris en compétition pour les licences « Compétition », en cas d'une ou plusieurs réponses « OUI » dans le questionnaire de santé QS-SPORT Adultes.

❖ Pour les adultes hors dirigeant (**licence sportive – Compétition**) :

- ☐ avoir fourni un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport en général ou des sports de traîneau, de ski/vtt joëring et canicross, pour les licences « Compétition », en cas de **1ère année de licence** ou d'une ou plusieurs réponses « OUI » dans le questionnaire de santé QS-SPORT Adultes, il y a moins de trois ans.
- ☐ avoir répondu « NON » à toutes les questions du questionnaire de santé QS-SPORT Adultes pour la 2ème et 3ème année de licence compétition.

Fait à :, le / / 20...

Signature du licencié ou du représentant légal (pour les mineurs) :